

DE L'OR, DE L'ARGENT ET DU BRONZE SUR LA VEZERE

Par délégation de la Fédération française de canoë-kayak, nous avons la charge d'organiser les championnats de France de descente en eau vive. Le week-end de Pâques, Roland Bourit, Eric Boitel, Michel Rince et bien d'autres étaient à pied d'oeuvre pour que cette manifestation sportive soit une grande fête pour tous. Cette compétition s'est déroulée à Treignac (Corrèze) sur la Vézère. Ce haut lieu de la nage en eau vive permet d'offrir sur 12 km des configurations très variées. On y trouve quelques chutes, des grilles qui nécessitent maîtrise et technique mais également des « planiols » qui sont plus favorables aux palmeurs bien entraînés.

Bien connue de nombreux compétiteurs, la rivière a été le théâtre de baptême de nage pour certains. C'est ainsi que le samedi après-midi 22 personnes ont bénéficié de l'encadrement des moniteurs fédéraux de notre commission pour réaliser leur première descente. Le plus jeune avait 8 ans tandis que M. Bordes, maire de Treignac, n'a pas hésité à s'élancer dans les tumultes de la rivière qui berce les plaisirs de sa retraite.

Dans le même temps, les accompagnateurs pouvaient découvrir Treignac et ses environs lors d'une randonnée pédestre organisée par l'office du tourisme. Dimanche 30 mars, malgré un petit air frais, le soleil était au rendez-vous et après avoir enregistré les 180 participants dans les diverses catégories, distribué dossards et tee-shirts, Yolande et Christiane sont parti chronomètres en mains, afin de donner le départ de cette compétition tant attendue par nos champions potentiels très concentrés.

Nos jeunes ouvrent la course sur un tracé plus court, ils seront bientôt suivis des « cracks » qui s'élanceront toutes les 30 secondes. Après cette débauche d'énergie, compétiteurs, accompagnateurs et organisateurs se sont retrouvés pour la proclamation des résultats en présence des élus locaux et des responsables fédéraux.

La bonne humeur et l'ambiance amicale régnaient au cours de la soirée organisée à la salle des fêtes de la ville où trois cents personnes étaient réunies. Nous remercions la municipalité de Treignac, les employés communaux, le Conseil Général de la Corrèze, le Conseil Régional du Limousin, le syndicat mixte de Millevaches en Limousin, l'EDF, ainsi que toutes les personnes qui, par leur travail dans l'ombre, ont contribué à cette grande fête de la nage en eau vive, sans oublier les heureux lauréats de la journée.

Eric Boitel